



SMTVD

Syndicat Martiniquais de Traitement
et de Valorisation des Déchets



Le Président

À

À l'attention des producteurs de déchets pris
en charge dans les installations du SMTVD

Nos RÉF : SRC/PB/NR/FG/2020.002552

OBJET : Difficultés disponibilité exutoires pour les déchets
pour le 2^{ème} semestre 2020

PERSONNE EN CHARGE DU DOSSIER : Nade RENARD

Courriel : nade.renard@smtvd.fr

Tél. : 0596 67 42 01

Robert, le mardi 21 juillet 2020

Madame, Monsieur,

Le SMTVD a en charge le traitement et la valorisation de déchets ménagers et assimilés de l'île. Plusieurs installations sont, à ce titre, gérées par le Syndicat au titre desquelles on compte :

- L'usine d'incinération des déchets
- L'installation de stockage des déchets non dangereux de Petit Galion - ISDND
- La plateforme de tri des encombrants de Céron
- La plateforme de tri et de broyage de la Trompeuse

La situation de la gestion des déchets de l'île au second semestre de cette année 2020 est très complexe et tendue, notamment à cause des conséquences de l'épidémie du Coronavirus.

En effet, l'usine d'incinération doit faire l'objet de travaux très importants de remise en état et de modernisation. Ces travaux initialement prévus en mars 2020 seront finalement réalisés en août 2020. Entre temps, la défaillance de certains équipements particulièrement usés, qui devaient être changés dans le cadre des travaux ont généré d'importantes pannes.

Dès le mois d'août 2020, une des 2 lignes de l'UTVD sera mise en réfection, la seconde fonctionnant à moitié de sa capacité nominale. La capacité d'incinération de l'UTVD est réduite dans le meilleur des cas à 25% de sa capacité nominale pour les 6 prochains mois. Ce sont près de 55 000 tonnes de déchets qui devront être détournés vers l'ISDND de Petit Galion. Pour mémoire, l'ISDND de Petit Galion reçoit habituellement 100 000 tonnes/an.

S'agissant de l'ISDND de Petit Galion, les travaux de la nouvelle alvéole qui devait entrer en exploitation en septembre 2020, ne commenceront finalement qu'en août 2020. Cette alvéole ne sera livrée qu'en février 2021.

Cette situation de report des travaux engendre de grandes difficultés de disponibilité d'exutoires pour les déchets pour les 6 prochains mois.

Nous devons mettre en œuvre toutes les dispositions et solutions de tri qui permettront de ne traiter dans ces installations que des déchets ultimes, c'est à dire les déchets qui ne peuvent faire l'objet d'aucune autre forme de valorisation.

Tous les producteurs de déchets doivent appliquer le tri à la source de leur déchet, en vue d'en valoriser le maximum. Le contrôle de la qualité des déchets entrants sera renforcé et très strict. Tous les déchets valorisables, même en mélange, seront refusés à l'ISDND de Petit Galion.

Les certificats d'acceptation préalables ont été revus, et les producteurs devront impérativement apporter la preuve que toutes les dispositions ont été mises en œuvre pour trier et valoriser les déchets qui peuvent l'être.

Les services du SMTVD sont à votre disposition pour vous apporter toutes les informations complémentaires nécessaires. Les chambres consulaires peuvent également vous accompagner dans l'organisation de la gestion de vos déchets.

Nous espérons que vous mesurerez l'instabilité de la situation et que vous mettrez en œuvre toutes les dispositions utiles.

Dans l'attente, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos respectueuses salutations.

 SMTVD
Syndicat Martiniquais de Traitement et de Valorisation des Déchets
Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services
M. Pedro BRANTHWAITE